

Image not found or type unknown



Taxe d'habitation entre colocataires

Par **Immikimaru**, le **06/08/2009** à **11:05**

Bonjour,

Ma conjointe et moi-même avons trouvé un colocataire il y a 2 ans pour notre appartement. Ce fut un désastre total, avec des loyers impayés etc. Je viens de recevoir une lettre du trésor public me réclamant 1300E... Seulement, ce fameux colocataire refuse de payer cette somme, et le Trésor Public ne reconnaît pas le partage de la taxe d'habitation entre colocataire. Y a-t-il une solution?

Merci d'avance,
Cordialement,
Pierre